

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.
6 mois: 16
12 mois: 9
Poste: 35 fr.
6 mois: 18
12 mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.

Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 JUIN

Chronique générale.

Le gouvernement s'est enfin décidé à réclamer pour les dépouilles mortelles de M. l'amiral Courbet des funérailles nationales. Après mûres réflexions, il a compris qu'on ne pouvait refuser au vainqueur de Son-Tay et de Fou-Tchéou les honneurs accordés autrefois à l'obscur M. Ricard. De leur côté, 455 députés (il y a eu une centaine d'abstentions) ont accordé au gouvernement un crédit de 40,000 francs pour les frais d'obsèques. Le crédit voté pour Victor Hugo a été de 20,000 fr., mais Victor Hugo était républicain. Ce titre vaut bien dix mille francs de plus.

Le projet de loi voté par la Chambre décide que les funérailles seront célébrées aux Invalides. Il faut savoir gré aux républicains de ne pas s'être emparés du glorieux cadavre pour lui infliger la honte du Panthéon. Sans doute ils auront fini par comprendre que M. l'amiral Courbet ne leur appartenait pas.

L'affaire Marchandon fait une désastreuse concurrence au Parlement. Hier, nos honorables faisaient si consciencieusement anti-chambre dans le Palais pour obtenir un strapontin pour eux ou mesdames leurs épouses à l'audience d'aujourd'hui, qu'ils négligeaient leur strapontin de la Chambre ou M. Floquet agitait sa sonnette dans un bicyclette vide pour faire croire qu'il y avait du monde. C'est comme à la foire. Et cependant la pauvre France égorgée par les Marchandon de la majorité n'est-elle pas au moins aussi intéressante que l'infortunée M^{me} Cornet?

AU TONKIN. — Le Matin publie une lettre d'un officier du corps expéditionnaire du Tonkin, où nous relevons le passage suivant:

« On est intimement persuadé que la cour de Hué met à profit notre inaction forcée pour nous enserrer dans les mailles d'une conspiration latente et habilement ourdie qui peut éclater demain peut-être et qui ne nous trouverait guère en état de résister. »

» On parle déjà de sources empoisonnées, d'engins de mort mystérieux, etc., tout cela n'est pas bon pour l'esprit militaire.

» Aussi les conseils de guerre sont-ils sur les dents. Avec les aumôniers et les médecins, ce sont les gens les plus occupés de l'armée.

» Et pour se remettre on constate chaque jour un rapport de 15 à 20 décès!

» Faut-il tout dire? Eh bien, les esprits sont tellement aigris, les cœurs les mieux trempés si près de défaillir, que l'arrivée des renforts a produit dans ce milieu, physiquement et moralement affaibli, l'effet tout contraire de celui qu'on attendait. »

Les officiers de réserve désignés pour faire partie du corps expéditionnaire du Tonkin vont décidément partir. Un premier envoi de vingt officiers va être fait le 5 juillet par le transport régulier partant de Toulon; d'autres envois auront lieu par les paquebots des 20 juillet, 5 août, 20 août, etc., jusqu'à ce que les vacances signalées soient remplies, ainsi que l'a demandé le général de Courcy.

Et la paix est signée! Que se passe-t-il? et la campagne prévue l'automne prochain contre les débris des Pavillons-Noirs serait-elle plus sérieuse qu'on ne pense?

(France militaire.)

LA DATE DES ÉLECTIONS.

On lit dans le Français:

« Il nous revient que le gouvernement serait actuellement décidé à faire les élections le dernier dimanche de septembre et les ballottages le 11 octobre. Bien que cette nouvelle nous arrive de bonne source, nous ne garantissons pas qu'il ne se produira pas

quelque nouveau changement. La vérité, c'est que l'armée républicaine, chefs et soldats, est en plein désarroi. Et, comme toujours en pareil cas, on ne sait ni prendre ni garder une décision. »

Le prétexte invoqué pour que les scrutins ne soient pas ouverts avant le 27 septembre, réside dans cette considération que le suffrage universel ne saurait être déceimment consulté pendant la saison des moissons et pendant la période des exercices des réservistes. Mais il est facile de conjecturer que, débarrassé de la Chambre actuelle, le gouvernement ne se soucie guère de se trouver en présence de la Chambre future. Ce qui caractérise particulièrement le régime républicain, n'est-ce pas l'absence de responsabilité effective et l'horreur de tout contrôle?

Il est bon d'ailleurs de faire remarquer que si les scrutins législatifs sont ouverts à la fin de septembre, les élections auront lieu en pleines vendanges. Bacchus serait donc moins favorisé que Cérès! Cette différence de traitement est-elle concevable sous la République!

Le cabinet Brisson se voit dans la nécessité de procéder à la convocation des députés sénatoriaux de la Seine dans la première quinzaine de juillet, un mois avant la date légale de l'élection d'un sénateur en remplacement de Victor Hugo. Les comités radicaux et intransigeants comptent sur le succès de leur candidat et espèrent produire ainsi, à la veille des élections générales, une impression favorable à leur liste. Le cabinet Brisson se préoccupe des conséquences de cette élection sénatoriale qu'il voudrait bien renvoyer après les élections législatives; mais comment s'y prendre?

A la suite de plaintes émanant de toute la colonie française à Tunis, M. Cambon, l'ancien secrétaire de M. Jules Ferry, est rappelé en France, par décision du cabinet, pour fournir des explications au ministre des affaires étrangères sur ses façons de « proconsul » en Tunisie.

L'influence opportuniste est décidément fatale aux fonctionnaires. On n'a pas oublié les sottises et les fautes du gouverneur Thompson!

LA RETRAITE DE L'AMIRAL GALIBER.

On annonce, dit le Soleil, sinon comme certaine, du moins comme possible, la retraite de l'amiral Galiber.

Le ministre de la marine est convaincu, et il l'a dit, que notre escadre, désarmée par les aventures coloniales, ne saurait rendre au pays tous les services qu'il en attend si, dans les conditions actuelles, il lui fallait prendre part à une guerre maritime.

Le gouvernement a reconnu la légitimité et l'urgence de ces demandes, mais il n'ose pas demander de nouveaux crédits à la Chambre; non-seulement le budget est trop notoirement en déficit et l'on est à bout d'expédients, mais encore on craint, en proposant l'ouverture de ces crédits, de fournir une arme à M. Ribot, partisan de l'ouverture d'un compte spécial pour le Tonkin.

LES MISÉRABLES.

A mesure que les lettres de l'amiral Courbet pénètrent dans les campagnes, elles produisent un effet considérable. Il en résulte chez les esprits jusqu'alors les plus indifférents ou les plus dociles un soulèvement d'indignation et l'impatience de voir châtier ceux que Courbet lui-même qualifiait de « misérables ».

M^{me} Cornet-Courbet vient de faire demander à ses divers parents ou alliés quel est leur sentiment au sujet des funérailles de de l'amiral, son frère, et sa sépulture définitive.

L'avis de toute la famille, conforme à celui de la sœur de l'amiral, est que le corps de Courbet doit reposer à Abbeville, au milieu des siens. M^{me} Cornet-Courbet dit avec raison que son frère est mort en servant la France, mais désormais sa dépouille lui ap-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE DRAME

DU

MARCHÉ-NOIR

PAR M. CH. SAINT-MARTIN.

X

MAÎTRE ANTOINE (Suite)

Le comte appela Jules, qui entra aussitôt: — Apprenez-moi, mon ami, la meilleure bouteille de votre cave et venez la boire avec nous. Jules obéit avec empressement à l'ordre qui lui était donné, apporta une bouteille de vin blanc d'Anjou et la posa sur la table.

Le comte emplit les quatre verres jusqu'au bord. — Je bois, s'écria-t-il, à notre dernière folie!

— Et nous aussi, répondirent Gaspard et Nive-

— Quelques instants après, ces deux derniers per-

— Le jour baissait. Le comte suivit quelque temps du regard ses deux complices qui s'éloignaient dans la forêt, puis il approcha vivement de M.

— Maintenant, lui dit-il, donnez-moi des nouvelles de votre pensionnaire.

— Vous l'avez vue, monsieur le comte. Elle va très-bien. Ma femme est toujours son amie. Mais je ne vous cacherai pas que je voudrais bien être débarrassé d'elle. La justice, à la fin, pourrait s'en souvenir...

— Soyez tranquille. Je réponds de tout. D'ailleurs, dans quelques jours, sa famille sera prévenue. Je suis sur le point de faire un coup superbe! Je connais la mère... je sais où elle est... il est temps d'en finir... écoutez, monsieur Jules, ne soyez pas inquiet... vous serez bien récompensé. Mais auparavant, je veux terminer une autre affaire à Saumur.

— Celle dont vous parliez tout à l'heure à ces messieurs? murmura l'aubergiste en souriant.

— Ah! ah! Vous nous écoutez, monsieur Jules.

— Non, mais j'ai entendu... de la cuisine.

— Cela m'est égal. Eh bien, si vous voulez nous aider, il y aura une bonne part pour vous.

— En quoi puis-je vous être utile, monsieur le comte?

— Je vous remettrai les valeurs et les bijoux qui ne peuvent être négociés ou vendus qu'après un certain temps. Vous les cacherez précieusement.

— C'est entendu, monsieur le comte. Vous savez que je suis toujours à vos ordres.

— A demain soir; tenez-vous prêt. Maintenant,

conduisez-moi près de M^{lle} Françoise Jacobs. J'ai à lui parler.

— Ah! monsieur le comte, prenez garde à vous!

— Comment cela?

— C'est une jeune fille qui n'a peur de rien.

— Je sais bien qu'elle est courageuse, mais qu'ai-je à craindre de sa part?

— Elle a un pistolet tout chargé près d'elle, à portée de sa main.

— Comment a-t-elle pu se procurer cette arme? s'écria le comte, stupéfait.

— Je ne sais pas au juste. Ma femme prétend qu'elle l'avait en arrivant ici.

— Vous n'avez pas cherché à le lui enlever?

— Si, monsieur le comte, mais j'ai été fort mal reçu. La jeune fille a tiré deux coups en l'air, assez près de ma tête, je vous assure, pour que je pusse comprendre qu'il n'y avait pas lieu d'insister. Depuis lors, je n'ai pas la permission d'approcher de plus de dix pas. Quand je veux faire un pas de plus, M^{lle} Françoise me met en joue, et je suis sûr que, si j'avais, elle me tuerait. Ah! elle a un fameux sang dans les veines, je vous en réponds.

Le comte sourit en entendant ainsi parler maître Jules, et monta lestement l'escalier.

En l'entendant venir, les deux femmes se relâchèrent.

Une seconde, Françoise se jeta à genoux, joignit

les mains et invoqua le secours de Dieu dans un élan de ferveur.

M^{me} Jules, plus morte que vive, se blottit dans un coin.

Le comte frappa légèrement. Françoise se dressa, près de la fenêtre, debout, la tête haute, le regard ferme, son pistolet à la main. Elle était superbe à voir, dans cette fière attitude.

— Entrez, monsieur le comte, dit-elle.

Le comte d'Irun se présenta et rougit légèrement en l'apercevant.

— Ma présence vous effraie, mademoiselle, dit-il en essayant de sourire. Je viens cependant, en messager de paix, vous annoncer à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle.

— Parlez, monsieur le comte, je vous écoute, mais à la condition que vous resterez à la place où vous êtes et que M^{me} Jules viendra près de moi.

— Une pareille attitude ne se justifie pas, mademoiselle. Je n'ai rien fait qui puisse...

— Comment! vous n'avez rien fait! N'est-ce pas vous qui avez inspiré cet homme qui m'a amené jusqu'ici sous le prétexte de secourir mon père en danger de mort?

— Non, ce n'est pas moi, mademoiselle; maître Antoine a tout pris sur lui. Ne vous a-t-on pas traité avec les égards qui vous sont dus?

— Je remercie madame Jules des bontés qu'elle a eues pour moi dans mon malheur, mais cela

partient à elle qui l'éleva comme on élève un fils.

On mande de Toulon que l'escadre d'évolutions de la Méditerranée ira attendre le *Bayard* au canal de Suez et lui servira d'escorte d'honneur.

A Toulon, plusieurs discours seront prononcés, parmi lesquels ceux des amiraux Krantz et Bergasse Dupetit-Thouars, amis du défunt.

Le nom d'Amiral-Courbet sera, dit-on, donné à un vaisseau qui sera mis en chantier à Toulon.

Des souscriptions s'ouvrent, dans presque toutes les villes de France, pour envoyer des couronnes aux funérailles de l'amiral Courbet.

Un exemple entre mille : Dans la ville de Dôle (Jura), la patrie de M. Grévy, la souscription ouverte a produit cent et quelques francs en deux jours.

Dans les ports de mer, les souscriptions dépassent les prévisions des organisateurs.

Le *Temps* parle avec une sincérité qu'il faut noter de l'élection sénatoriale d'Ille-et-Vilaine et fait, à ce sujet, des réflexions bonnes à citer. Il ne cherche pas à dissimuler ou à amoindrir l'échec; il écrit : « La majorité des électeurs sénatoriaux a bien réellement passé, dans l'Ille-et-Vilaine, de gauche à droite. » Après avoir constaté le fait, le *Temps* en cherche la cause :

« A mesure que le gouvernement glisse de plus en plus à gauche, soit inconsciemment, soit de propos délibéré, le pays, instinctivement, se porte un peu plus vers la droite. »

Naturellement le journal républicain cherche à rattraper ensuite son aveu ou, tout au moins, à en atténuer la gravité.

« Nous ne disons pas que cette élection sénatoriale soit une défaite grave ni qu'elle ne puisse être réparée. L'expérience nous a appris à ne pas exagérer la portée de ces incidents isolés. Mais il faudrait être aveugle pour ne pas saisir la leçon qui s'y trouve, ou infatigable pour n'en point tenir compte. Il faut laisser aux apôtres le soin de prêcher des doctrines absolues. Des hommes politiques ont à se préoccuper davantage de discerner les vrais besoins de la nation et d'y répondre. »

En d'autres termes, le *Temps* voudrait en revenir à la République conservatrice. Il a raison. Mais l'expérience démontre que la République conservatrice est une illusion. Nous disons : illusion, pour être poli envers une morte. Quand elle vivait, les esprits clairvoyants l'appelaient : une bêtise.

On a aussi essayé de dire que le succès eût été tout différent avec un autre candidat républicain. C'est encore une illusion. Le *Temps* a fait le compte et en ajoutant les 25 voix perdues aux 534 voix de M. Courtois, on ne réunit que 553 voix contre 577 qu'a obtenues l'amiral Véron. Le mouvement des

électeurs vers la droite est donc indéniable et invincible.

CALOMNIES RÉPUBLICAINES.

Les républicains qui s'aperçoivent enfin, par les résultats des dernières élections, que le pays s'éloigne d'eux de plus en plus, ont résolu de tenter un dernier effort, et de se servir d'une arme dont le maniement leur est particulièrement connu : la calomnie.

Il font débiter, en ce moment, à travers les campagnes, sous forme de placard grossièrement enluminé, une prétendue *Histoire de la famille d'Orléans* qui n'est qu'un tissu de sottises et de calomnies. Nous n'en relèverons qu'une seule, comme échantillon du reste.

L'auteur de ce pamphlet, qui compte vraiment par trop sur l'ignorance du public, reproche au prince de Saxe-Cobourg-Gotha, époux de la princesse Clémentine, fille du roi Louis-Philippe, d'avoir combattu contre les armées françaises à Reichshoffen, et même d'avoir annoncé à la princesse, dans une « lettre joyeuse », le succès des Allemands.

Or tout le monde sait que le prince Auguste de Saxe-Cobourg a toujours appartenu non pas à l'armée allemande, mais à l'armée autrichienne, ce qui est très-différent.

Bien loin en effet d'avoir, en quelque circonstance que ce soit, combattu pour la Prusse, à Reichshoffen ou ailleurs, le gendre du roi Louis-Philippe se signala par son courage et ses talents militaires dans la guerre soutenue par l'Autriche contre la Prusse, et notamment à la fameuse journée de Sadowa. Et voilà comme les républicains écrivent l'histoire ! dit à ce propos le *Moniteur*.

Pour appuyer cette petite, ou plutôt cette grosse calomnie, le pamphlétaire en question invoque « la relation de Reichshoffen par M. de Monzie ». Quel est ce M. de Monzie ? Nous l'ignorons. Mais n'en déplaise à M. de Monzie, il est de toute évidence que le prince Auguste de Saxe-Cobourg ne pouvait pas, comme acteur et témoin, annoncer à sa femme une victoire à laquelle il n'a jamais assisté, ni pu assister.

Jeudi soir, 18 juin, un détachement de sept cents hommes d'infanterie de marine traversait, dans quatorze compartiments, la gare de Marseille, se rendant à Toulon, quand une dame d'allure très-distinguée s'approcha d'une des voitures et demanda aux soldats quelle était leur destination.

— Nous allons au Tonkin, répondit l'un d'eux.

A ces mots, la dame serra la main au soldat qui venait de lui parler et lui donna 40 fr. pour lui et ses camarades. Puis, passant devant chacune des quatorze voitures, elle souhaita un bon voyage à nos marsouins en leur donnant une égale somme à se partager par compartiment. Cela faisait un total de 560 fr.

Pour remercier la généreuse donatrice et ne pouvant l'acclamer par son nom, qu'ils

ne connaissaient pas, les troupiers se mirent à crier à tue-tête : « Vive Madame ! » jusqu'au moment où le train s'ébranla.

LES LETTRES DE L'AMIRAL COURBET

Les opportunistes sont absolument atterrés de l'effet produit par la publication des lettres de l'amiral Courbet. Ils sentent que, s'ils ont éludé la mise en accusation devant la Chambre, leur complice, ils se trouvent maintenant en face d'un accusateur bien autrement redoutable, qui se lève de son cercueil pour les dénoncer au pays. Aussi leurs journaux ne peuvent-ils plus se contenir et commencent-ils à attaquer l'amiral. Très-bien ! Entre eux et lui, la nation n'hésitera pas.

Dans leur ressentiment contre l'amiral Courbet, les journaux opportunistes menacent « de mesurer plus rigoureusement les honneurs funèbres qu'on voulait lui décerner. » Cette menace est digne du parti qui la fait.

Des lettres de l'amiral Courbet, il résulte, en effet, que M. Ferry ne tenait aucun compte des conseils stratégiques de l'illustre commandant de nos forces maritimes. Partout, au Tonkin comme dans les mers de la Chine, il ordonnait le contraire de ce que voulait l'amiral.

Dans la conversation avec un reporter du *Figaro*, le ministre tombé dit que la marche sur Lang-Son était absurde, périlleuse, mais qu'il n'avait pas osé ne pas l'ordonner, parce qu'elle était demandée par des journaux et des députés républicains. Ainsi, quand il s'agissait de décider des faits de guerre à accomplir là-bas, M. Ferry n'écoutait rien de l'amiral Courbet, qui était compétent et sur les lieux, qui jouait sa vie et celle de ses compagnons d'armes; mais il cédait aussitôt devant les moindres exigences des politiciens, alors même qu'il savait la mesure funeste. C'est que, d'un côté, il y avait l'intérêt électoral et l'existence du ministère; de l'autre, il n'y avait que l'intérêt de la France et de ses soldats.

On comprend maintenant pourquoi M. Jules Ferry n'avait pas voulu écouter les marins de l'escadre de Chine, qui lui écrivaient depuis plusieurs mois, à l'insu de leur chef : « L'amiral Courbet est très-malade. Rappelez-le immédiatement, si vous ne voulez pas sa mort. » Le ministre craignait que, si l'amiral revenait en France avant les élections, il ne trahît quelque chose de son opinion sur la conduite des affaires de Chine et du Tonkin. Voilà pourquoi M. Ferry a tué l'amiral en le maintenant dans un climat qui, dans son état de santé, devait lui être mortel. Véritable assassinat, dont le pays souffre trop cruellement pour qu'il n'en demande pas compte à son auteur. Seulement, il arrive à M. Ferry ce qui arrive souvent aux assassins : il n'a pas le bénéfice de son crime. La mort de l'infortuné amiral a eu pour première conséquence la publication de ses lettres, qui en disent plus contre le gouvernement républicain que jamais l'amiral n'aurait voulu en dire de son vivant.

Voici des extraits de deux lettres de l'amiral Courbet dans lesquelles son indignation contre les hommes du gouvernement s'affirme hautement :

« Bayard, 7 mai 1884. »

» Mon cher ami,

» Vous avez raison : les ennuis ne m'ont point manqué, je devrais dire les amertumes. Mon remplacement par le général Millot à la veille d'une victoire certaine, décisive, est une de ces iniquités que la République opportuniste est seule capable d'en commettre. »

« Bayard, 4 décembre 1884. »

» Pour peu que le gouvernement persiste dans la voie où il est entré, la guerre ne sera certainement pas dangereuse. Il est vrai qu'elle sera aussi longue qu'inutile. L'occupation de Kelung et le blocus de Formose immobiliseront toutes nos forces en pure perte. Ce n'est pas ainsi que nous amènerons jamais la Chine à composition.

» Après Fou-Tcheou le chemin était tout tracé, il fallait aller à Port-Arthur : c'est là qu'est le nœud de la question, à moins que nous ne soyons forcés d'aller à Pékin.

» Le jour où cette déclaration tombera du haut de la tribune, quelle mine feront nos honorables, ces tristes badauds qui croient à toutes les susceptibilités de M. J. Ferry ! Je suis navré de voir gaspiller ainsi temps, hommes, argent.

» Pour les hommes ce n'est pas moins vrai. Hélas ! à bord, les santés sont bonnes, mais à terre notre petit corps expéditionnaire est décimé par le climat. En deux mois nous comptons 1/20^e de morts, autant renvoyés en convalescence et en plus 1/2 encore malades ou exempts de service. Bref, il nous reste les 2/3 à peine de l'effectif primitif capable de porter les armes. »

LES SEPT MÉDAILLES.

La médaille du Tonkin sera la septième médaille militaire depuis le commencement du siècle.

Ce fut le 15 janvier 1856 que la reine d'Angleterre chargea le duc de Cambridge de remettre aux soldats français la médaille qu'elle avait instituée pour perpétuer le souvenir de la glorieuse campagne de Crimée.

La seconde médaille donnée à nos soldats date de la même année. La reine Victoria exprima le vœu de décerner une médaille commémorative aux militaires français ayant fait partie du corps expéditionnaire de la Baltique; vœu auquel Napoléon III déféra par un avis publié au *Moniteur*.

La troisième médaille commémorative fut instituée, par décret du 12 août 1857, « pour honorer par une distinction spéciale les militaires qui ont combattu sous les drapeaux de la France dans les grandes guerres de 1792 à 1845. » Cette médaille, qui fut appelée médaille de Sainte-Hélène, portait comme légende autour de l'effigie de Napo-

n'efface pas le crime et n'excuse pas les malfaiteurs.

Le comte se mordit les lèvres. Il paraissait décontenancé. L'énergie d'une enfant terrassait ce misérable. A la fin, il résolut de brûler ses vaisseaux :

— Je viens vous dire, mademoiselle, reprit-il, que celui que vous croyez être votre père, M. Jacobs, et qui n'était que votre père adoptif, est mort...

— Je le sais, interrompit froidement la jeune fille.

Le comte devint pâle, parut extrêmement étonné et se tourna vers M^{me} Jules.

Françoise devina le sens de ce regard.

— Ce n'est pas M^{me} Jules, dit-elle, qui m'a appris cette triste nouvelle.

— Qui donc ?

— Vous n'avez nul besoin de le savoir.

— Mais ce n'est pas tout, mademoiselle. M. Jacobs n'était pas votre père.

— Je le sais aussi, monsieur le comte, et je connais mon véritable nom.

— Françoise de la Roche-Yon ?

— Oui, monsieur le comte; vous l'avez dit vous-même.

— Mais savez-vous aussi où est votre mère ?

— Non, mais je le saurai un jour, je l'espère, et Dieu nous rapprochera.

Le comte se hâta de saisir cette branche de salut qui s'ouvrait à lui.

— Eh bien, précisément, mademoiselle, s'écria-t-il, je viens pour vous faire connaître votre véritable mère, pour déchirer le mystère qui plane sur votre vie, pour vous rendre la place et le rang qui vous sont dus dans le monde; vous voyez bien que je ne suis pas un ennemi !

Françoise ne fit pas un geste et son visage ne s'émut pas quand elle dit gravement :

— Faites cela, monsieur le comte, et il vous sera beaucoup pardonné !

Le comte, furieux, poussa un de ses stridents éclats de rire.

— Pardonné ! s'écria-t-il. Pardonné ! C'est là tout le remerciement que j'obtiens de vous !

— C'est déjà beaucoup, répondit la jeune fille sur le même ton; car je connais tous vos crimes.

Le comte, au comble de la surprise et de la colère, ferma les poings avec rage et fit quelques pas en avant.

— Vous êtes insensée, mademoiselle !... s'écria-t-il.

Mais aussitôt Françoise, avec un calme sublime qui cachait sa terreur secrète, leva le bras droit et mit le comte en joue, le doigt sur la détente de son pistolet :

— Revenez à votre place, dit-elle, ou je tire !

Le comte s'arrêta un instant, ses cheveux et sa

barbe étaient hérissés de fureur. Il avait l'air d'une bête fauve acculée dans son antre. Mais croyant voir Françoise faire un mouvement, et convaincu par les paroles de l'aubergiste que la jeune fille n'hésiterait pas à se servir de son arme, il recula pas à pas jusqu'à la porte.

Arrivé là, il se redressa.

— Eh bien, s'écria-t-il, vous ne saurez rien, vous ne retrouverez pas votre mère, et vous resterez prisonnière jusqu'au jour où vous changerez d'altitude, où vous rendrez justice à mes intentions, et où vous consentirez à devenir la compagne de ma vie. Vous avez droit à un beau nom et à une grande fortune, mais vous ne pouvez désormais retrouver l'un et l'autre que par moi; quand vous aurez accepté cette union, qu'aucun obstacle n'empêche, vous serez libre, heureuse et riche. Sachez que votre mère vous attend en larmes et vous cherche partout. Mais tant que vous refuserez le titre et la main que je vous offre, vous resterez seule et prisonnière.

La jeune fille resta calme et droite, les yeux toujours fixés sur le comte.

— A la grâce de Dieu, murmura-t-elle. C'est à lui que je confie ma destinée.

— Vous refusez toujours ? reprit le comte en saisissant la porte.

— Je refuse tout secours venant de vous; sortez, monsieur le comte !

Le misérable lança un nouvel éclat de rire qui le fit frissonner M^{me} Jules.

— A votre aise, s'écria-t-il, et adieu, la belle enfant !

Puis, lentement, il descendit l'escalier. Elle l'attendait dans la cuisine.

— Mon cheval est sellé ? demanda-t-il.

— Oui, monsieur le comte.

— Allez le chercher.

Jules sortit et amena le cheval à la porte.

Le comte se mit en selle; mais, au moment de partir, il se pencha vers l'aubergiste :

— Dites à ces dames, fit-il, de se préparer à partir. M^{me} Françoise ne peut rester plus longtemps ici. Demain soir, à neuf heures, Baptiste viendra les prendre toutes les deux en voiture et les emmènera à Saumur. Mon cocher vous ramènera ce qui vous est dû. Au revoir, à demain !

Et, comme une flèche, le comte disparut au galop dans les ombres du soir.

(A suivre.) CH. SAINT-MARX.

VICTOR HUGO. — Œuvres complètes, édition définitive Hœzel-Quantin

varié, comprenant 46 volumes in-8

Prix : 345 fr., payables 15 fr. par mois. — Librairie A. Pilon, A. Le Vasseur

successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

« A ses compagnons de gloire, sa dernière pensée, 5 mai 1821 : » La distribution de ces médailles fut solennellement faite à Metz le 13 avril 1858. Il y eut quatre médailles, c'est-à-dire ayant servi de 1792 à 1815.

La quatrième décoration commémorative fut la médaille d'Italie, instituée par décret du 11 août 1859. La même médaille était en argent et portait comme inscription les noms glorieux de Montebello, Palestro, Turbigo, Magenta, Maignan, Solferino.

Deux années après, par décret du 23 janvier 1861, fut créée la cinquième médaille commémorative en souvenir de l'expédition de Chine.

La sixième décoration donnée à nos soldats fut la médaille du Mexique créée par un décret du 1864. Médaille à ruban blanc où se détachait un vautour tenant en son bec un serpent.

La médaille du Tonkin et de Madagascar sera la septième.

LA CATASTROPHE DE TOURCOING.

Le générateur qui a fait explosion, d'une force de 35 chevaux, était placé contre la tête des machines et la pièce réservée au lavage des laines; derrière se trouvait une chaudière et, contiguë à la salle de lavage, la teinturerie de M. Van Zeveren frères.

Toutes ces constructions ainsi qu'un petit bureau attenant à la tête des machines ont été complètement détruites; elles occupaient un espace de 50 mètres sur 80, soit quatre mille mètres carrés.

Les effets de l'explosion ont été terrifiants; la haute cheminée de l'usine a été soulevée sur sa base et, après quelques oscillations, a repris, toute crevassée, sa position verticale; elle menace ruine et demande à être abattue promptement.

Des pièces du générateur, d'un poids considérable, sont projetées à de très-grandes distances.

Les habitants de la Croix-Rouge ont vu passer les débris au-dessus de leurs têtes. Le dôme du générateur est lancé au-dessus de la maison d'habitation qui est en façade sur la rue de la Bellevue et va tomber dans un champ voisin. Un éclat de fonte de 400 à 450 kilos, est projeté à 150 mètres dans une prairie voisine, où passaient quelques vaches. A plus de 200 mètres de l'établissement, va tomber un autre éclat de 200 kilos.

Toutes les maisons voisines ont eu leurs vitres brisées et celle de M. Anthilme Demetres, située rue de Bellevue, en face de l'entrée de l'usine Honoré, semble avoir été littéralement criblée d'obus.

La comotion fut telle qu'elle fit penser à un tremblement de terre; la détonation fut plus forte que celle d'une pièce de canon du plus fort calibre.

Jamais à Tourcoing explosion n'a eu des conséquences aussi graves, tant au point de vue des victimes qu'au point de vue des pertes matérielles qui sont considérables.

Quant aux causes de la catastrophe, il est bien difficile de les connaître. M. Honoré et ses collègues, seuls, auraient pu donner quelques renseignements à cet égard, mais au nombre des morts.

Les travaux de déblaiement ont continué pendant la soirée et la nuit suivante; on n'a pas retrouvé de nouvelles victimes.

A l'Hôtel-Dieu, où ont été transportés les blessés, deux sont morts pendant la nuit. Cela porte à dix-sept le nombre des victimes qui ont succombé.

Malheureusement, la liste funèbre n'est pas close; parmi les quinze blessés qui restent cloués sur leurs lits de douleur, trois sont à l'agonie et quatre autres inspirent des craintes sérieuses.

La petite salle d'attente de l'hôpital est littéralement encombrée par les parents, les amis des blessés, qui attendent impatiemment l'autorisation de visiter ceux qui leur sont chers.

M. Honoré, le propriétaire de la filature qui a produit ce terrible événement, jouit d'une excellente considération.

Il était âgé de trente ans, marié, mais sans enfants.

Il y a trois ans, il avait vu sa filature atteinte à l'usine Sikendorff détruite complètement par un incendie qui s'était déclaré dans cet établissement.

La consternation est grande dans la ville et la catastrophe a causé une telle émotion qu'avant-hier les ateliers ont dû fermer faute d'ouvriers, toute la population s'étant transportée sur le théâtre du sinistre.

De toutes parts on organise des listes de souscription en faveur des familles des victimes.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 juin.
Le syndicat de la hausse commence à comprendre qu'il a marché trop vite et que l'épargne demande plus de ménagements quand il s'agit de l'engager dans une campagne de longue durée. Les rentes françaises ne varient pas beaucoup: le 3 0/0 est à 81.45, l'amortissable à 83.55, le 4 1/2 à 110.15.

Le Crédit Foncier est très-ferme à 1,362.50. Les Nouvelles Obligations Foncières 1885 sont toujours très-recherchées et n'oublions pas que le prochain tirage aura lieu le 5 juillet.

Dans sa séance du 24 juin, le conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 4,185,000 francs de prêts hypothécaires et pour 3,495,000 fr. de prêts communaux.

La Société Générale est très-ferme. On demande avec persistance les obligations Est-Algérien qui profitent de la faveur accordée par le public aux obligations de Mostaganem à Tiarret dont la souscription est plusieurs fois couverte.

Le Rio-Tinto est sans changement. — La Banque d'Escompte reste ferme à 460. — La Rente italienne se tient à 97.55.

Les Meridionaux Italiens sont à 715. Leurs recettes continuent à dépasser celles de la période correspondante de 1884.

Le Suez va fatalement subir une grande dépréciation, il convient que les acheteurs s'en tiennent éloignés et que ceux qui en sont porteurs le vendent, car l'avènement du nouveau cabinet à Londres doit causer des complications très-graves. L'Egyptienne monte à 328.75.

Les Chemins de fer français sont sans changements: le Nord à 1,665, le Midi à 1,187.50, le Lyon à 1,250, l'Est à 785, l'Ouest à 855, l'Orléans à 1,350.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Les Tramways Saumurois.

Mon cher Directeur,
Dieu merci il n'est plus personne, à Saumur, qui ne croie aux tramways et à leur prompt exécution.

Comme il n'est personne qui ne soit désireux de les employer à son profit, devant cette affirmation que tout commerçant y gagnera de 40 à 50 0/0 sur le transport de ses marchandises et tout voyageur 400 0/0 par l'effet de l'aller et retour au prix d'un aller simple.

Aussi veut-on bien m'accueillir partout où je me présente avec une urbanité qui fait plaisir à voir, avec des remerciements même pour mon dévouement à la chose publique du pays saumurois, et avec cette exclamation, juste autant que vraie, que Saumur et sa banlieue vont donc enfin sortir de la routine et naviguer en pleine eau du progrès et d'une prospérité toute nouvelle.

Mais, par une contradiction qui n'est que trop habituelle à l'esprit humain, le désir le plus ardent des tramways resterait presque à l'état platonique, si l'administration ne se donnait la peine d'aller placer elle-même à domicile ses actions, fournissant ainsi la preuve qu'elle sait économiser les frais de banque et de publicité. Généralement on court après ce que l'on désire bien: pourquoi donc attendre que nous passions chez vous, pour que vous nous donniez votre souscription, et quand encore nous ne demandons point d'argent avant la constitution définitive de la société des Tramways? Expliquez qui pourra cette contradiction, si l'on ne savait par le proverbe qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

Cependant si Saumur l'avait bien voulu, il y a longtemps que M. Monprofit, que l'on accuse de lenteur, eût, avec son aide sympathique, commencé et achevé les travaux des deux tramways de Saint-Florent et de Fontevault (il ne faut guère qu'un espace de 4 à 5 mois pour cela). Mais non, c'est M. Monprofit que l'on fait coupable, quand c'est la ville de Saumur qui est la cause des retards.

Et même encore (on le croirait à peine) ce sont les cotisations, et non la ville elle-même, qui ont apporté la plus grosse part des 300,000 fr. souscrits à cette heure. Saumur aura-t-il un peu plus de patriotisme pour parfaire le reste du montant des douze cent mille francs de la souscription totale?

Si les commerçants de la ville comprendraient bien seulement que les tramways c'est l'augmentation forcée à bref délai du chiffre de leurs affaires, la souscription serait vite dépassée, et je ne donne pas six mois à un négociant pour que même il rentre dans le chiffre de l'action de 500 fr. qu'il pourrait prendre.

Quoi qu'il en soit, l'administration des tramways ne veut point punir les retardataires et les indifférents, et, pour récompenser tous ceux qui ont mis en elle leur confiance, les travaux vont commencer. Ce n'est plus l'affaire que de quelques jours et des derniers arrangements administratifs.

L'administrateur délégué,
PAUL PROUTEAU.

SQUARE DU THÉÂTRE

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du Dimanche 28 juin, à 8 heures 1/4 du soir.

Programme.

1. Marche des Drapeaux..... SELLENICK.
2. Air varié pour saxophone, baryton et piston..... GOICHON.
3. Santiago, valse espagnole.... CORBIN.
4. Grand air d'Attila, solo de basse..... VERDI.
5. Salmigondis, pot-pourri-fantaisie..... BLEGER.
6. Bamboula, polka des nègres... GRAULT.

Les jeunes gens qui désirent suivre un cours de solfège, sont priés de se faire inscrire au siège de la société l'Harmonie Saumuroise.

Ce cours commencera le jeudi 2 juillet prochain, à 8 heures du soir.

Le Chef de musique,
GOUBEAULT.

VELOCE-CLUB D'ANGERS.

Par suite d'omission dans le programme de nos courses vélocipédiques du 5 juillet, en ce qui concerne le Championnat de l'Ouest, ne pourront prendre part à ce Championnat que les membres des sociétés de Saumur, Tours, Rennes, Le Mans, La Roche-sur-Yon, Nantes et Angers, habitant les départements de Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Sarthe, Vendée, Loire-Inférieure, à l'exclusion des membres desdites sociétés qui habitent d'autres départements.

Le Secrétaire, BOISMARD.

SITUATION AGRICOLE.

La floraison des blés est en partie effectuée; malgré cela, la satisfaction n'est pas la même qu'elle était il y a huit jours: il y a beaucoup de champs où les blés sont clairs; la taille ayant trop souffert du froid et de l'humidité, pendant la dernière quinzaine du mois de mai, n'a pu se développer. Aujourd'hui, les mauvaises herbes prennent le dessus; mais en revanche les orges et les avoines ne laissent rien à désirer.

Les vignes ont rattrapé le retard que leur avaient causé les froids des derniers jours de mai; les lames sont nombreuses et bien développées; la récolte en perspective sera abondante.

Le groupe radical de la Chambre vient d'adresser au pays un manifeste qui flétrit la politique coloniale opportuniste. M. Rivière, député de Tours, est un des signataires. Il est piquant de voir ce dernier condamner ainsi ses collègues, Belle et Joubert, qui jusqu'au bout, on le sait, ont soutenu M. Jules Ferry, de leurs votes successifs, dans la criminelle aventure du Tonkin.

Nous engageons nos lecteurs à surveiller les pièces de monnaie espagnoles qui pourraient leur être remises. On signale particulièrement des pièces fausses de cinq francs à l'effigie d'Alphonse XII et au millésime de 1884. Elles sont parfaitement frappées, elles ont le poids réglementaire; mais on peu les reconnaître au son, qui est mal.

Un grand nombre de pièces de deux francs, également fausses, sont en circulation.

BLOIS.

Dans sa séance de samedi dernier, le Conseil municipal de Blois, sur la proposition de M. Halou de donner à une rue et à une place de la ville le nom de Victor Hugo, a décidé à l'unanimité que la place Saint-Vin-

cent et l'avenue de l'Embarcadère s'appelleront désormais place et rue Victor-Hugo.

La maison Moitrier, de Metz, recommande à sa nombreuse clientèle ses excellents *Civets de Lièvre* qu'elle a mis en dépôt à l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, à Saumur, où ils sont vendus aux prix réduits de 2 fr. 25 et 4 fr. la boîte. Cet article tout préparé n'a besoin que d'être réchauffé à l'eau bouillante, 20 minutes avant de servir.

CONSEILS ET RECETTES.

RECETTES CONTRE LES PUCERONS.

L'Almanach de Bonn recommande les trois recettes suivantes pour la destruction des pucerons:

Prenez 40 grammes savon noir, 60 grammes extrait de tabac, 50 grammes huile de grains (alcool amylique) et 2 décilitres esprit de vin; étendez d'eau de pluie ou de rivière pour faire un litre de liquide.

Le *modus operandi* est des plus faciles: on enduit de savon la paroi intérieure d'un verre que l'on remplit ensuite d'eau et que l'on abandonne à lui-même jusqu'à dissolution complète du savon. Il ne reste plus alors qu'à ajouter les autres ingrédients. L'extrait de tabac peut être remplacé par une infusion du même narcotique que l'on prépare en versant de l'eau bouillante sur une trentaine de grammes de tabac en petits fragments ou en poussière.

Autre recette: Prenez 4 kilogrammes savon mou (brun ou vert), faites-le dissoudre dans 5 litres d'eau chaude, ajoutez une décoction préalablement filtrée de 250 grammes de *quassia amara*, que l'on prépare en faisant macérer les écorces dans 5 litres d'eau froide pendant une douzaine d'heures, puis amenant à l'ébullition. Il ne reste plus qu'à ajouter au liquide ainsi obtenu, assez d'eau pour faire 40 litres. La dépense est de 60 centimes pour le savon, 20 à 25 centimes pour le *quassia*; en tout, 80 à 85 centimes par 40 litres.

Pour détruire les pucerons des fleurs: prenez 50 grammes savon (vert ou noir), 100 grammes huile de grain (alcool amylique), 200 grammes esprit de vin et 650 grammes eau. Dissolvez le savon dans l'eau en chauffant légèrement, puis ajoutez l'huile de grain et l'esprit de vin.

Il faut toujours avoir soin d'agiter le liquide avant d'en faire usage.

Par suite d'un traité passé avec une des premières maisons de Paris, nous sommes en mesure de fournir à nos lecteurs la MAGNIFIQUE GRAVURE SUR ACIER AU BURIN, intitulée:

LA VIERGE AUX BALANCES

CHEF-D'ŒUVRE du grand peintre Léonard DE VINCI, dont le tableau est exposé au musée du Louvre.

Cette belle estampe artistique, gravée par Garnier, a coûté 40,000 fr. de gravure. C'est dire qu'elle est d'un fini et d'une exécution irréprochable.

Les épreuves se vendent 20 fr. dans le commerce. Par faveur exceptionnelle, elles seront délivrées à nos lecteurs, dans nos bureaux, contre versement de 2 fr. 50 seulement.

Franco, en colis postal: 3 fr. 25.

Journal mensuel de l'Enfance

LA JEUNE MÈRE

OU L'ÉDUCATION DU PREMIER ÂGE.

Fondé il y a douze ans par l'éminent docteur Brochard, qui traitait avec une compétence toute spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal *La Jeune Mère* a été honoré de nombreuses récompenses; aujourd'hui, complètement réorganisé, considérablement étendu, notre journal est rédigé par un comité de médecins dont les travaux spéciaux sont fort appréciés des lecteurs.

Tous les abonnements partent du 1^{er} janvier. — Un numéro spécimen est adressé franco à toute personne qui en fait la demande.

S'adresser aux bureaux de l'ECHO SAUMUROIS, 4, place du Marché-Noir, Saumur. — 6 fr. par an.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER
DE SUITE
JOLIE PROPRIÉTÉ
De produit et d'agrément
NOMMÉE

Les Lilas

Sise au Pont-Fouchar,

Comprenant : maison bourgeoise, nouvellement construite et confortablement distribuée, servitudes, jardin planté d'arbres et de vignes en plein rapport ; contenance totale 55 ares, enclos de murs.

S'adresser, sur les lieux, à M^{me} veuve LEROY, propriétaire, et à Saumur, à M^e BRAC, notaire. (542)

A LOUER

PRÉSENTMENT

BEAUX APPARTEMENTS

Meublés ou non meublés,

Situés rue Nationale, 31.

S'adresser à M^{me} veuve BOUGHIER.

Beau MOBILIER à vendre à l'amiable.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Jolie MAISON Bourgeoise

Entièrement restaurée à neuf

Avec beau Jardin, cour et écurie

Située rue des Boires, n° 25.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Gigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrûité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

Étude de M^e C^m. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par suite de saisie-exécution,

A Saumur, place du Champ-de-Foire

Le samedi 27 juin 1885, à une heure après-midi

DES OBJETS

Ci-après désignés,

- 1° Un cheval bai, hors d'âge ;
- 2° Un cheval gris blanc, hors d'âge ;
- 3° Un tilbury peint en noir ;
- 4° Et les harnais d'un cheval.

Ces objets, saisis sur le sieur Cartrou fils, marchand de chevaux, demeurant à Doué-la-Fontaine.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(553) CH. MILLION.

A CÉDER

Pour cause de santé,

UN BON CAFÉ

Situé au centre de la ville de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

Pour changement de domicile

UN MAGASIN

Liquor, gros et détail, comptoir.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

DE SUITE

Pour cause de santé

MAGASIN D'ÉPICERIE

Graines et Poterie.

Bien achalandé, dans un des beaux quartiers de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Moteur à Gaz

Systeme BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Benier.

L'ÉTUDE de M^e VINCENT, huissier à Saumur, est transférée rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 13.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs : par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fut à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

M^{me} veuve CHAUSSARD, ancienne coupeuse des Magasins du Printemps, à Saumur, a l'honneur d'informer les Dames de cette ville, qu'elle vient de s'établir, rue du Marché-Noir, n° 14, maison BODAIRE.

Elle peut leur offrir les plus riches tissus, provenant des premières maisons de Paris, à des prix modérés et marqués en chiffres connus.

Pour répondre à la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, elle apportera tous ses soins dans la confection des Costumes qui lui seront confiés.

M^{me} CHAUSSARD demande des ouvrières.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme Jardinier ou garde, la femme comme femme de basse-cour.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe ! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.

RAPPORT : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. »

Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.

Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

Saumur, imp. P. GODET.

Fabrique de Chaudronnerie en tous genres

AGRANDISSEMENT DES MAGASINS DE LA MAISON

AUGUSTE BILLY

Rue Nationale, 21, SAUMUR

Grande spécialité d'Articles de chauffage de tous modèles et de toutes provenances. Choix considérable de Cuisinières en fonte, sortant de meilleures Fonderies, vendues à des prix modérés, défiant toute concurrence.

Grand assortiment d'Articles en fer battu étamé et émaillé, de toute sorte. Articles en cuivre pour pâtisseries, confiseurs, distillateurs. Réparations à bref délai de tous articles en cuivre, tôle, ferblanc et zinc.

Seul possesseur du grand FOURNEAU avec CENDRIER-TRIEUR à l'usage des restaurateurs, maîtres d'hôtel et maisons bourgeoises.

Grande et seule fabrication de la POMPE de JARDIN en cuivre étamé et de tous accessoires s'y rattachant.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR.

Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

LOTÉRIE DES ARTISTES MUSICIENS

GROS LOT: 100,000^f Second et dernier Tirage Jeudi 30 Juillet prochain

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France. DERNIERS BILLETS: UN FRANC. Adresser sans retard espèces, chèques ou mandats-poste à M. Ernest DETRE, Secrétaire général, Directeur de la loterie, 18, Rue Grange-Batelière, PARIS.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS
L'EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE
OREZZA
est la plus riche en fer et en acide carbonique
Spéciale pour le Traitement de
GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 JUN 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	81 35	81 35	Est	787 50	785	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	524 25	525
3 % amortissable	83 70	83 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1245	1246 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515	516 50	Est	376 25	375 25
3 % (nouveau)	82	82	Midi	1185	1181 25	— 1865, 4 %	521	521	Midi	385 50	385 75
4 1/2 %	105 75	105 70	Nord	1665	1667 50	— 1869, 3 %	410	407 50	Nord	383	390 75
4 1/2 % (nouveau)	110 62	110	Orléans	1310	1312 50	— 1871, 3 %	299 50	299	Orléans	385 50	385 50
Obligations du Trésor	512	511	Ouest	850	850	— 1875, 4 %	512	512 25	Ouest	384 50	384 50
Banque de France	5156	5195	Compagnie parisienne du Gaz	1545	1550	— 1876, 4 %	512	511 50	Paris-Lyon-Méditerranée	384	384
Société Générale	467 50	467 50	Canal de Suez	2170	2160	Bons de liquid. Ville de Paris	524 75	525	Paris-Bourbonnais	384 25	383
Comptoir d'escompte	988 75	987 50	C. gén. Transatlantique	490	490	Obligations communales 1879	451 25	451	Canal de Suez	573	573 50
Crédit Lyonnais	535	535				Obligat. foncières 1879 3 %	450	449 20			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1355	1360				Obligat. foncières 1883 3 %	367 50	367			
Crédit mobilier	240	240									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte		
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																		
6	55	—	matin (s'arrête à la Possonnière)																		
9	18	—	matin, omnibus-mixte.																		
1	25	—	soir,																		
3	32	—	—																		
7	15	—	—																		
10	36	—	—																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POTIERS venant d'Angers.				POTIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																		
8	21	—	—																		
9	37	—	—																		
12	48	—	—																		
4	44	—	—																		
7	4	—	—																		
10	34	—	—																		
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																					

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.